



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 11 mai 2020

Monsieur le Président,

Par la présente, notre groupe politique demande, conformément à l'article 87 du Règlement de la Chambre des Députés une **heure d'actualité** au sujet du télétravail et la nécessité de son implémentation régulée au sein des institutions et entreprises.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre plus haute considération.

Martine HANSEN

Présidente du groupe politique CSV

Marc SPAUTZ

Député